

Identification de l'équipement:

Date:

Scies à ruban à métal

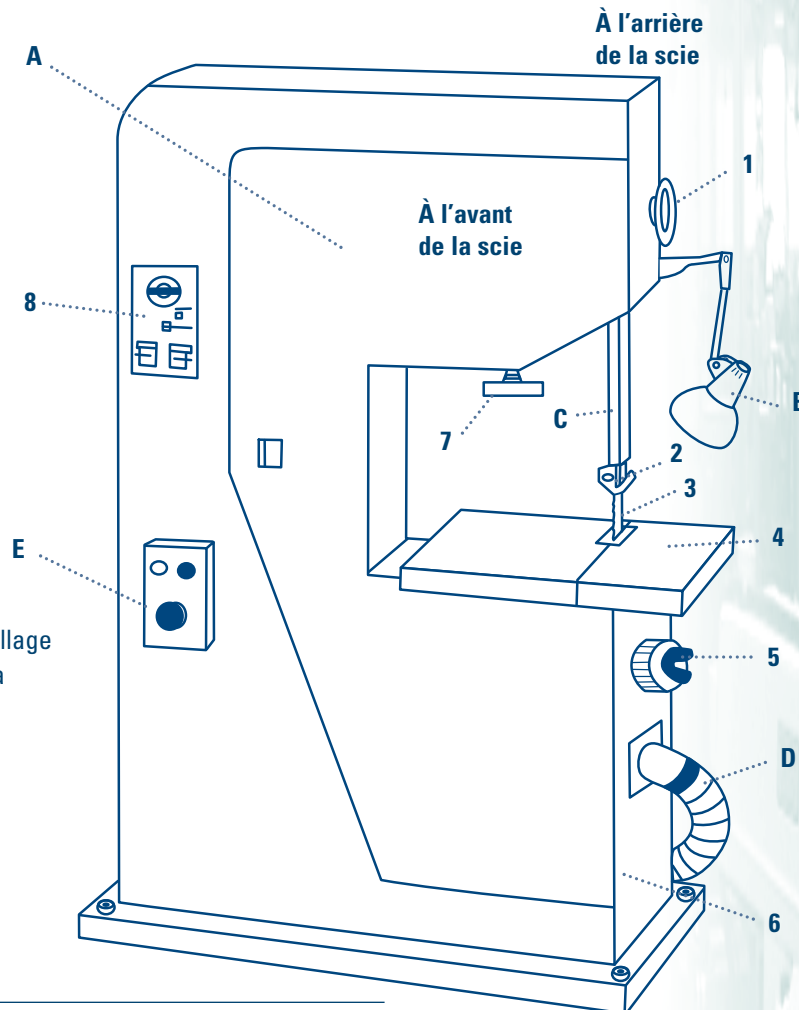
Poste de sciage

Éléments du poste de sciage

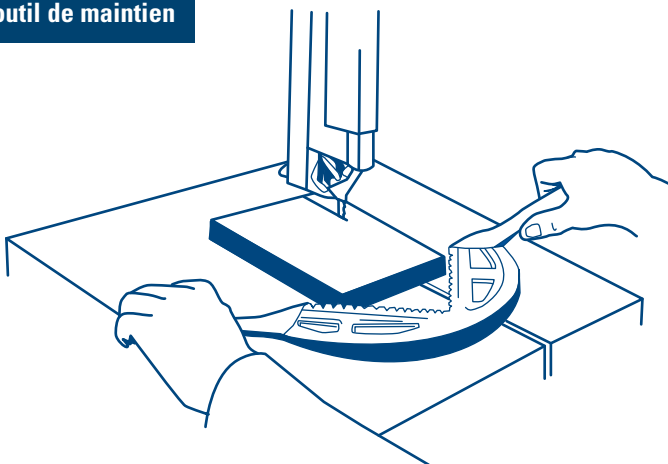
- 1 Poignée pour ajuster la hauteur de l'ensemble guide-lame et garde protecteur
- 2 Guide-lame supérieur
- 3 lame de la scie
- 4 Table
- 5 Dispositif d'ajustement de la vitesse de la lame
- 6 Bâti
- 7 Poignée de réglage de la tension de la lame
- 8 Soudeuse de lame

Dispositifs de sécurité

- A Porte munie d'un dispositif de verrouillage empêchant l'accès aux volants et à la partie ascendante de la lame
- B Éclairage d'appoint
- C Garde protecteur sur la partie descendante de la lame
- D Conduit de captage des poussières
- E Bouton d'arrêt d'urgence



Exemple d'outil de maintien



Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la fabrication de produits électriques et des industries de l'habillement

2271, boul. Fernand-Lafontaine
Bureau 301
Longueuil (Québec) J4G 2R7
Tél. : 450 442-7763
Téléc. : 450 442-2332

979, av. de Bourgogne
Bureau 570
Québec (Québec) G1W 2L4
Tél. : 418 652-7682
Téléc. : 418 652-9348

www.asphme.org

GRILLE D'AUTODIAGNOSTIC
en santé et en sécurité du travail

Légende

Mesures de prévention

- ▶ Mesure technique
- Consigne

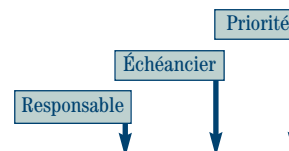
Codes de priorité des mesures à appliquer en fonction du risque :

- A. Arrêt et correction immédiate.
- B. Correction dans les plus brefs délais.
- C. Correction selon les procédures normales dans l'entreprise.

Les mesures de prévention proposées proviennent en partie du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST, S-2.1, r.19.01), de la Loi sur la santé et la sécurité du travail du Québec (LSST, S-2.1), ainsi que la fiche technique de sécurité ND 2151, *Scies à ruban à table*, de l'INRS.

Risques mécaniques

Lésions les plus fréquentes : coupure, corps étranger, contusion, fracture.



Mesures de prévention	Appliquée	Non applicable	Notes	Resp.	Éch.	Prior.
Facteur de risque : contact accidentel avec la lame en mouvement						
▶ Installer des protecteurs fixes à l'arrière et sur les côtés de la machine.		n				
▶ Installer un protecteur mobile sur la partie ascendante de la lame et sur le devant de la machine (côté où s'effectue le changement de lame).		n				
▶ Installer un protecteur sur la partie descendante de la lame de manière à ce qu'il soit : - ajustable selon la hauteur de la pièce à scier - solidaire du guide-lame supérieur - facilement manoeuvrable.		n				
▶ Installer un frein (mécanique, électrique) pour arrêter rapidement la rotation de la scie.		n				
● Ajuster l'ensemble guide-lame et garde protecteur de la partie descendante le plus près possible de la pièce à scier (de 1 à 4 millimètres).		n				
● Utiliser un outil de maintien pour pousser les petites pièces.		n				
● Utiliser un poussoir de fin de passe.		n				
● Utiliser une brosse ou un pinceau pour retirer les sciures. Ne pas utiliser les mains.		n				
● Ne jamais laisser fonctionner la scie sans surveillance.		n				
● Abaisser l'ensemble guide-lame supérieur contre la table à la fin du travail.		n				
● Porter des vêtements ajustés.		n				
▶ Installer un bouton d'arrêt d'urgence facilement accessible et clairement identifié.		n				
Facteur de risque : contact accidentel avec les éléments mobiles (volants et courroies d'entraînement)						
▶ Installer des protecteurs.		n				

Remarques

Risques mécaniques (suite)

Lésions les plus fréquentes : coupure, corps étranger, contusion, fracture.

Mesures de prévention	Appliquée	Non applicable	Notes	Resp.	Éch.	Prior.
Facteur de risque : démarrage accidentel de la scie durant le changement de lame, l'entretien ou les réparations						
► Installer des protecteurs mobiles sur le devant de la machine (côté où s'effectue le changement de lame), comportant un dispositif d'interverrouillage qui : - neutralise la commande de démarrage lorsque le garde est ouvert, ET - maintient le garde en position close pendant le fonctionnement de la scie, ET - ne provoque pas la mise en marche de la scie lors de la fermeture du garde.	n					
● Appliquer une procédure de cadenassage : - couper l'alimentation électrique - cadenasser le sectionneur - vérifier qu'aucune mise en marche n'est possible.	n					
● Débrancher le câble d'alimentation électrique de la scie et cadenasser la fiche.	n					
Facteur de risque : contact avec des arêtes tranchantes ou avec la lame de la scie à l'arrêt						
● Manipuler la lame et les pièces avec des gants résistants aux coupures. Ne pas porter de gants pendant le sciage.	n					
Facteur de risque : projection de fragments due à la rupture de la lame						
● Consulter le tableau-sélecteur sur la scie pour choisir le pas et la vitesse de la lame.	n					
● Ajuster la tension de la lame en fonction de sa largeur, selon la graduation de l'indicateur de tension.	n					
● Vérifier l'état de la lame (présence de fissures, qualité de la soudure du ruban, etc.).	n					
● Vérifier l'orientation des dents.	n					
● Ajuster l'ensemble guide-lame et garde protecteur de la partie descendante le plus près possible de la pièce à scier (de 1 à 4 millimètres).	n					
● Diminuer la pression exercée par la pièce sur la lame à l'amorçage et en fin de coupe.	n					
● Effectuer un test «à vide» suite à un changement de lame.	n					
● Arrêter la scie en cas de bruit inhabituel.	n					
● Nettoyer les brosses afin de maintenir la lame propre.	n					
● Vérifier régulièrement l'état des garnitures sur les volants.	n					
● Lubrifier la lame (cire, fluide de coupe).	n					
● Porter des lunettes de sécurité avec protection latérale approuvées CSA.	n					
Facteur de risque : redressement brusque d'une longue pièce coupée						
● Utiliser un support pour le sciage des longues pièces.	n					
Facteur de risque : chute, glissade						
► Réparer et nettoyer le plancher: surface inégale, trous, plancher glissant, présence de sciures, etc.	n					
● Remplacer le fluide de coupe par une cire spécialement conçue.	n					

Risques de nature ergonomique

Lésions les plus fréquentes : troubles musculo-squelettiques (TMS), mal de dos.

Mesures de prévention	Appliquée	Non applicable	Notes	Resp.	Éch.	Prior.
Facteur de risque : manutention de pièces lourdes et de grande dimension						
► Fournir des moyens de manutention mécanique adaptés au poids et à la dimension des pièces.						
● Demander l'aide d'un deuxième travailleur.						
Facteur de risque : postures contraignantes						
► Installer un éclairage d'appoint pour bien éclairer la zone de travail afin d'éviter de fléchir le cou et le dos.						
► Fournir des récipients et des tables ajustables en hauteur facilitant l'accès aux pièces.						
Facteur de risque : travail debout statique						
► Installer un tapis anti-fatigue.						

Risques physiques

Lésion la plus fréquente : surdité.

Mesures de prévention	Appliquée	Non applicable	Notes	Resp.	Éch.	Prior.
Facteur de risque : environnement de travail bruyant						
► Installer des matériaux acoustiques (absorbants, visco-élastiques) à l'intérieur des protecteurs et du bâti.						
● Porter des bouchons ou des coquilles.						

Risques électriques

Lésion la plus fréquente : électrisation.

Mesures de prévention	Appliquée	Non applicable	Notes	Resp.	Éch.	Prior.
Facteur de risque : contact avec des éléments habituellement ou accidentellement sous tension						
► Installer un sectionneur du circuit d'alimentation électrique près de la scie et l'identifier.						
● Cadenasser le sectionneur ou débrancher le câble électrique et cadenasser la fiche lors de la réparation ou de l'entretien de la scie.						
● Vérifier l'isolation des câbles d'alimentation et la mise à la terre du circuit électrique de la scie.						

Remarques

Risques chimiques

Lésion la plus fréquente : irritation des voies respiratoires, dermatite.

Mesures de prévention	Appliquée	Non applicable	Notes	Resp.	Éch.	Prior.
Facteur de risque : exposition aux poussières						
● Vérifier s'il y a présence de substances toxiques dans le matériau à scier (béryllium, cobalt, manganèse, plomb, etc.).						
▶ Installer un dispositif de captage pour aspirer les poussières avant qu'elles n'atteignent la zone respiratoire.						
▶ Ventiler le milieu de travail en respectant la réglementation sur le nombre de changements d'air à l'heure (RSST).						
● Porter un masque respiratoire approuvé NIOSH qui protège contre les poussières générées.						
Facteur de risque : exposition aux fluides de coupe						
● Consulter les fiches signalétiques.						
▶ Acheter des fluides de coupe qui ont peu d'effets nocifs sur la peau.						
▶ Remplacer le fluide de coupe par une cire spécialement conçue.						

Risques thermiques

Lésion la plus fréquente : brûlure.

Mesures de prévention	Appliquée	Non applicable	Notes	Resp.	Éch.	Prior.
Facteur de risque : incendie ou explosion dû à l'inflammation de poussières						
▶ Installer le dépoussiéreur (collecteur de poussières) à l'extérieur du bâtiment si possible. Consulter la norme NFPA 65 dans le cas des poussières d'aluminium.						
▶ Installer un évent d'explosion sur le collecteur de poussières, conforme à la réglementation.						

Remarques

Complétée par :